

REFERENTIEL DE FORMATION- BPEPS AS 24-25

Arrêté du 9 novembre 2016 portant création de la mention « animation sociale » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur »

Unité Capitalisable 1 : « Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure »

Objectifs généraux de l'UC :

- Il/elle participe à l'organisation, au fonctionnement général de la structure dans le cadre du projet de cette dernière et organise les différents temps de vie des publics
- Il/elle prend en compte les demandes et les attentes des publics et les orientent si besoin vers d'autres professionnels
- Il/elle garantit la qualité des pratiques en assurant une cohérence d'action et en garantissant la sécurité et l'intégrité des publics.

Dans le cadre de l'UC1, les concepts qui seront approfondis seront :

- Le métier d'animateur social
- La distance professionnelle
- L'espace privé/l'espace professionnel

Compétences visées :

- Adapter sa communication aux différents publics
- Produire des écrits professionnels
- Promouvoir les projets et actions de la structure
- Repérer les attentes et les besoins des différents publics
- Choisir les démarches adaptées en fonction des publics
- Garantir l'intégrité physique et morales des publics
- Se situer dans la structure
- Situer la structure dans les différents types d'environnement
- Participer à la vie de la structure

Modalités de validation

Réalisation des heures effectives en lien avec l'UC1 sur le site qualifiant et au sein de l'organisme de formation.

Visite de stage réalisée par le formateur référent de parcours (formateur API) à la fin de la période de stage UC1-UC2

Cette visite de stage est le temps d'évaluation de l'étudiant en situation professionnelle, elle s'appuie sur la grille de stage UC1-UC2 qui reprend les compétences attendues dans ce bloc.

Modalités d'évaluation UC1

- Questionnaire d'auto-évaluation au démarrage de l'UC1
- Questionnaire d'auto-évaluation à la fin de cette partie l'UC1
- QCM de révisions
- Bilan de fin de module
- Création du dossier de certification conforme aux attendus

Unité Capitalisable 2 : « Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure »

Objectifs généraux de l'UC :

- Il/elle contribue à l'élaboration des projets portés par la structure
- Il/elle conçoit, il/elle anime et évalue des actions d'animation en cohérence avec les valeurs de la structure.

Dans le cadre de l'UC2, les concepts qui seront approfondis seront :

- Le sens de l'animation
- L'animation de réunions
- La place de l'évaluation en animation

Compétences visées :

- Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction des projets de la structure, de ses ressources et du public accueilli
- Définir les objectifs et les modalités d'évaluation
- Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
- Planifier les étapes de la réalisation
- Animer une équipe dans le cadre du projet
- Procéder aux régulations nécessaires
- Utiliser les outils d'évaluation adaptés
- Produire un bilan
- Identifier des perspectives d'évolution

Modalités de validation

Réalisation des heures effectives en lien avec l'UC2 sur le site qualifiant et au sein de l'organisme de formation.

Visite de stage réalisée par le formateur référent de parcours (formateur API) à la fin de la période de stage UC1-UC2

Cette visite de stage est le temps d'évaluation de l'étudiant en situation professionnelle, elle s'appuie sur la grille de stage UC1-UC2 qui reprend les compétences attendues dans cet UC.

Modalités d'évaluation UC2

- Questionnaire d'auto-évaluation au démarrage de l'UC2
- Questionnaire d'auto-évaluation à la fin de cette partie de l'UC2
- QCM de révision
- Bilan de fin de module
- Création du dossier de certification conforme aux attendus

Les Modalités de certification de l'UC1- l'UC2

L'épreuve de certification de l'UC1 est conjointe à l'UC2.

Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables UC1 et UC2

- Le candidat transmet dans les conditions fixées par la direction de région académique à la jeunesse, à l'engagement et aux (DRAJES) un document personnel écrit expliquant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités d'animation sociale.
- Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences.
- Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales UC1 et UC2.

Critères d'évaluation

Le jury utilise les grilles de certification fournie par la DRAJES

Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales UC1 et UC2.

UC 1	<u>ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE</u>	FAVORABLE	DÉFAVORABLE
OI 1-1 COMMUNIQUER DANS LES SITUATIONS DE LA VIE PROFESSIONNELLE			
	1.1.1 Adapter sa communication aux différents publics		
	1.1.2 Produire des écrits professionnels		
	1.1.3 Promouvoir les projets et actions de la structure		
OI 1-2 PRENDRE EN COMPTE LES CARACTERISTIQUES DES PUBLICS DANS LEURS ENVIRONNEMENTS DANS UNE DEMARCHE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE			
	1.2.1 Repérer les attentes et les besoins des différents publics		
	1.2.2 Choisir les démarches adaptées en fonction des publics		
	1.2.3 Garantir l'intégrité physique et morale des publics		
OI 1-3 CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE			
	1.3.1 Se situer dans la structure		
	1.3.2 Situer la structure dans les différents types d'environnements		
	1.3.3 Participer à la vie de la structure		
<input type="checkbox"/> FAVORABLE		<input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE	
MOTIVATION DE L'AVIS (obligatoire)			

UC 2	<u>METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE</u>	FAVORABLE	DEFAVORABLE
OI 2-1 CONCEVOIR UN PROJET D'ANIMATION			
	2.1.1 Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli		
	2.1.2 Définir les objectifs et les modalités d'évaluation		
	2.1.3 Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet		
OI 2-2 CONDUIRE UN PROJET D'ANIMATION			
	2.2.1 Planifier les étapes de réalisation		
	2.2.2 Animer une équipe dans le cadre du projet		
	2.2.3 Procéder aux régulations nécessaires		
OI 2-3 EVALUER UN PROJET D'ANIMATION			
	2.3.1 Utiliser les outils adaptés		
	2.3.2 Produire un bilan		
	2.3.3 Identifier des perspectives d'évolution		
<input type="checkbox"/> FAVORABLE		<input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE	
MOTIVATION DE L'AVIS (obligatoire)			

Modalité de rattrapage

Un rattrapage est systématiquement proposé et planifié pour les candidats qui auraient obtenu une validation partielle ou qui n'auraient rien validé.

Ce rattrapage est planifié quelques semaines après la certification, ceci afin de laisser suffisamment de temps au candidat pour travailler autour des remarques réalisées par le jury de certification.

Unité Capitalisable 3 : « Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale »

Objectifs généraux du bloc de l'UC :

- Il/elle accueille les publics, identifie leurs besoins et leurs potentialités, ce en relation avec l'équipe pluridisciplinaire de son environnement.
- Il/elle propose un cadre sécurisant et stimulant aux différents publics
- Il/elle conçoit et met en œuvre des activités et actions d'animation inscrivant les publics dans des dynamiques de projet.

Dans le cadre de l'UC3, les concepts qui seront approfondis seront :

- Les grands courants pédagogiques
- Les grands pédagogues
- La notion d'autonomie

Compétences visées :

- Déterminer les objectifs et les modalités d'organisation de son action d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire
- Intervenir en lien avec une équipe pluridisciplinaire dans le cadre du projet défini par l'organisateur
- Evaluer son action d'animation sociale
- Concevoir des démarches pédagogiques adaptées aux publics et aux contextes du secteur de l'animation sociale
- Identifier et prendre en compte l'ensemble des caractéristiques du public et les attentes des personnes visées par l'action d'animation sociale
- Organiser l'espace et la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie et le respect des différents rythmes des vies de chaque personne.
- Concevoir et mettre en œuvre des situations favorisant la mise en relation des personnes et des groupes

Modalités de validation

Réalisation des heures effectives en lien avec l'UC3 sur le site qualifiant et au sein de l'organisme de formation.

Visite de stage réalisée par le formateur référent de parcours (formateur API) à la fin de la période de stage 2 (UC3-UC4)

Cette visite de stage est le temps d'évaluation de l'étudiant en situation professionnelle, elle s'appuie sur la grille de stage UC3-UC4 qui reprend les compétences attendues dans ce bloc/UC

Modalités d'évaluation UC3

- Questionnaire d'auto-évaluation au démarrage de l'UC3
- Questionnaire d'auto-évaluation à la fin de cette partie l'UC3
- QCM de révisions
- Bilan de fin de module
- Création du dossier de certification conforme aux attendus

Unité Capitalisable 4 : « Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale »

Objectifs généraux du bloc de l'UC :

- Il/elle conçoit et met en œuvre des situations et activités favorisant la participation des publics dans des démarches d'éducation populaire
- Il/elle conduit une action d'animation sociale au moyen de supports d'activités maîtrisés et adaptés aux spécificités des publics accueillis
- Il/elle conçoit et conduit des activités et démarches pédagogiques en s'appuyant sur les ressources locales

Dans le cadre de l'UC4, les concepts qui seront approfondis seront :

- La pair-aidance
- La personne au centre
- Les Techniques de Recherche d'Emploi

Compétences visées :

- Prendre en compte le projet de la structure, les ressources et les contraintes de l'environnement local dans un cadre règlementaire.
- Favoriser les relations avec l'environnement et l'interaction des publics avec celui-ci
- Participer à des réseaux territoriaux d'acteurs sociaux, éducatifs et/ou culturels
- Maîtriser les supports d'animation favorisant le développement ou le maintien de l'autonomie et de la relation sociale
- Adapter les outils et techniques en particulier l'utilisation du numérique en respectant la sécurité physique et affective des publics et des tiers.
- Respecter la réglementation liée à l'activité
- Concevoir et mettre en œuvre des situations favorisant la participation, la socialisation et l'émancipation des publics.
- Concevoir et mettre en œuvre des situations individuelles et collectives favorisant le vivre ensemble : respect, partage, échanges et participation à la vie de groupe.
- Adapter son action d'animation aux capacités physiques et psychiques de la personne.

Modalités de validation

Réalisation des heures effectives en lien avec l'UC4 sur le site qualifiant et au sein de l'organisme de formation.

Visite de stage réalisée par le formateur référent de parcours (formateur API) à la fin de la période de stage UC3-UC4

Cette visite de stage est le temps d'évaluation de l'étudiant en situation professionnelle, elle s'appuie sur la grille de stage UC3-UC4 qui reprend les compétences attendues dans cet UC.

Modalités d'évaluation UC4

- Questionnaire d'auto-évaluation au démarrage de l'UC4
- Questionnaire d'auto-évaluation à la fin de cette partie l'UC4
- QCM de révisions
- Bilan de fin de module
- Création du dossier de certification conforme aux attendus

Les modalités de certification de l'UC3- l'UC4

L'épreuve de certification de l'UC3 est conjointe à l'UC4

Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables UC3-UC4

- 1- Le (la) candidat(e) transmet dans les conditions fixées par le DRAJES, un document d'une vingtaine de pages distinct du document présenté pour la certification des UC1 et UC2, présentant son cycle d'animation intégré dans un projet. Ce projet est mis en œuvre dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités d'animations sociales et prenant en compte les démarches d'éducation populaire dans le champ de l'animation sociale.
- 2- Le (la) candidat(e) conduit une séance d'animation en lien avec le projet d'animation susmentionné auprès d'un groupe dans sa structure d'alternance professionnelle d'une durée comprise entre 45 minutes au minimum et de 60 minutes au maximum face aux deux évaluateurs.
- 3- Le candidat fait l'objet d'un entretien portant sur le document et sa séance d'animation, d'une durée de 45 minutes au maximum dont 15 minutes de présentation par le candidat devant deux évaluateurs ».

Critères d'évaluation

Le jury utilise les grilles de certification fournie par la DRAJES

Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales UC3 et UC4.

UC 3					
Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale					
Compétence évaluée	Attendus du jury	Éléments observables			
CI 4.1	Organiser et évaluer le projet	Indicateurs permettant l'appréhension de la compétence attendue	avec	sans	non
CI 3.1 Organiser, gérer et évaluer les activités					
3-1-1	Déterminer les objectifs et les modalités d'organisation de son action d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire	La/le candidat(e) présente des objectifs de séance en cohérence avec le projet de la structure et adapté au public ciblé. Elle/il présente les moyens prévus pour la mise en œuvre de la séance (humains, matériels, financiers, organisationnels, etc.)			
3-1-2	Intervenir en lien avec une équipe pluridisciplinaire dans le cadre du projet défini par l'organisateur	La/le candidat(e) démontre sa capacité à se positionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire.			
3-1-3	Évaluer son action d'animation sociale	La/le candidat(e) présente l'outil d'évaluation qu'il a construit ; Elle/il propose des pistes d'amélioration et/ou de prolongement de la séance.			
CI 3.2 Évaluer un groupe dans le cadre des activités de l'animation sociale					
3-2-1	concevoir des démarches pédagogiques adaptées aux publics et aux contextes du secteur de l'animation sociale	La/le candidat(e) démontre sa capacité à adapter son action pédagogique à son environnement de travail.			
3-2-2	tenir le dynamisme du groupe favorisant l'expression, le maintien de l'autonomie, la co-construction, la relation sociale	La/le candidat(e) démontre sa capacité à favoriser le développement personnel des participants et la relation sociale.			
3-2-3	Accompagner les publics dans leurs projets dans une démarche participative	La/le candidat(e) démontre sa capacité à adapter sa pratique pour rendre actuels les participants.			
CI 3.3 Accueillir les publics					
3-3-1	Identifier et prendre en compte l'ensemble des caractéristiques des publics et les attentes des personnes visées par l'action d'animation sociale	La/le candidat(e) présente les caractéristiques principales du public accueilli. Elle/il explique comment elle/il prend en compte les attentes et les besoins du public. Les espaces d'animation sont adaptés à l'activité proposée.			
3-3-2	Organiser l'espace et la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie et le respect des différents rythmes de vie de chaque personne	Les aménagements des lieux permettent de faciliter la situation pédagogique ; ils sont expliqués par le candidat. Elle/il argumente le choix de la temporalité des actions d'animation (jours, horaires, etc.).			
3-3-3	concevoir et mettre en œuvre des situations favorisant la mise en relation des personnes et des groupes.	Elle/il propose une démarche d'animation propice aux échanges dans le groupe.			

UNITE CAPITALISABLE 4					
Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale					
Compétence évaluée	Attendus du jury	Éléments observables			
CI 4.1	Organiser et évaluer le projet	Indicateurs permettant l'appréhension de la compétence attendue	avec	sans	non
CI 4.1 Mobiliser les ressources et les compétences de la structure					
4-1-1	prendre en compte le projet de la structure, les ressources et les contraintes de l'environnement local dans un cadre réglementaire	La/le candidat(e) démontre sa capacité à inscrire son action d'animation dans les réalités locales.			
4-1-2	favoriser les relations avec l'environnement et l'interaction des publics avec celui-ci	La/le candidat(e) démontre sa capacité à créer son action d'animation dans un espace donné.			
4-1-3	Prendre en compte les intervenants professionnels et bénévoles dans le cadre et dans l'évaluation de son activité d'animation sociale	La/le candidat(e) démontre sa capacité à positionner par rapport aux différents intervenants/partenaires.			
4-1-4	Participer à des réseaux territoriaux d'acteurs sociaux, éducatifs et/ou culturels	La/le candidat(e) démontre sa capacité à mobiliser un réseau de partenaires.			
CI 4.2 Mobiliser les outils et techniques de l'animation sociale					
4-2-1	Mobiliser des supports d'animation favorisant le maintien ou le développement de l'autonomie et de la relation sociale	La/le candidat(e) démontre sa capacité à proposer des supports d'animation adaptés au champ de l'animation sociale.			
4-2-2	Adapter les outils et techniques en particulier l'utilisation du numérique en respectant la sécurité physique et affective des publics et des tiers	La/le candidat(e) démontre sa capacité à proposer des supports d'animation innovants.			
4-2-3	Respecter la réglementation liée à l'activité	La/le candidat(e) démontre sa capacité à exercer dans un cadre réglementaire donné.			
CI 4.3 Conduire des activités d'animation sociale					
4-3-1	Concevoir et mettre en œuvre des situations favorisant la participation, la socialisation et l'émancipation des publics	La/le candidat(e) démontre sa capacité à réaliser des ressources issues du champ de l'éducation populaire.			
4-3-2	Concevoir et mettre en œuvre des situations individuelles et collectives favorisant le vivre ensemble, le respect, l'échange, les échanges et la participation à la vie du groupe	La/le candidat(e) démontre sa capacité à favoriser la collaboration et la coopération entre les participants.			
4-3-3	Adapter son action d'animation aux capacités physiques et psychiques du public accueilli.	La/le candidat(e) démontre sa capacité à adapter son action d'animation à la situation.			

Modalités de rattrapage :

Un rattrapage est systématiquement proposé et planifié pour les candidats qui auraient obtenu une validation partielle ou qui n'auraient rien validé.

Ce rattrapage est planifié quelques semaines après la certification, ceci afin de laisser suffisamment de temps au candidat pour travailler autour des remarques réalisées par le jury de certification.

Le candidat, une fois informé de la nécessité de réaliser un rattrapage est convié à un entretien individualisé avec le référent de parcours et le responsable de formation.

Lors de cet entretien, le candidat peut s'exprimer sur son vécu lors de sa certification ainsi que son ressenti en lien avec les résultats.

Puis, est élaborée conjointement une stratégie pour travailler les axes d'amélioration. Ceci donne lieu à un nouvel échéancier.